

COMMENT LE VIRUS SE PROPAGE ?

Le COVID-19 est un virus respiratoire qui peut se transmettre **par projection de postillons ou de gouttelettes** d'une personne atteinte du COVID-19

Le virus peut être déposé sur des surfaces solides. **Toucher ces surfaces et porter ses mains au visage présente un risque de contamination.**

Le virus peut aussi **se transmettre lors de contacts prolongés avec une personne infectée** en l'absence de mesures de protection.



COMMENT SE PRÉMUNIR DU COVID ET ÉVITER SA PROPAGATION

En appliquant des gestes « barrières » simples :



Lavez-vous très **régulièrement** les mains



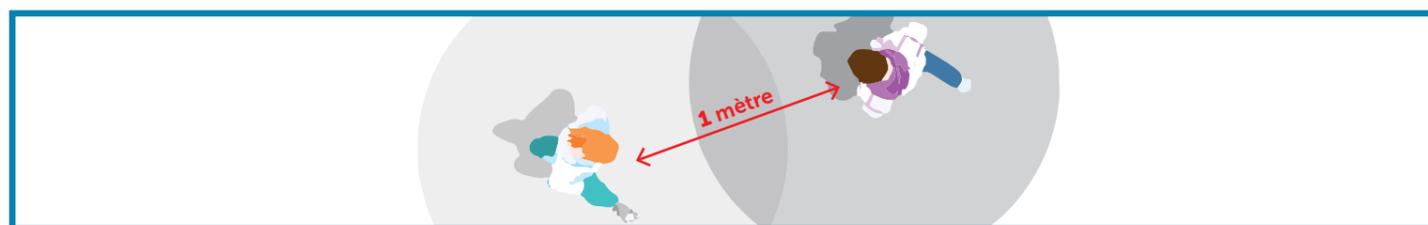
Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le



Toussez ou éternuez dans **votre coude** ou dans **un mouchoir**



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



CHORUM CONSEIL : Courtier en assurance

SAS d'intermédiation en assurance au capital de 1.539.000€ - RCS Nanterre 833 426 851 - répertoire ORIAS 170 073 20

Siege social : 4-8 rue Gambetta - 92240 MALAKOFF

Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - sous le contrôle de l'ACPR - 4 Place de Budapest, 75436 Paris - (www.acpr.banque-france.fr) exerce son activité en application des dispositions de l'article L521-2 II 1°b

La liste des assureurs partenaires est fournie sur la fiche d'information conseil

Capital social détenu à hauteur de 97% par VYV INVEST dont le siège social est sis 33, avenue du Maine – Tour Montparnasse – BP 25 - 75755 Paris Cedex 15, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIREN 839 314 242

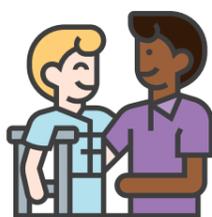
Réclamation : CHORUM CONSEIL - Service Réclamation - 4-8 rue Gambetta - 92240 Malakoff

Médiation : le service de médiation Medicys est compétent pour intervenir sur tout litige n'ayant pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement adressée à votre courtier. Il peut être saisi via le site internet www.medicys-consommation.fr ou par voie postale : MEDICYS - 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris.

POURQUOI APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES ?



Pour **se protéger**



Pour **continuer d'accompagner les plus fragiles** (usagers dépendants, en perte d'autonomie)



Pour **éviter de contaminer d'autres intervenants**



Pour **ne pas contaminer ceux qui nous sont chers** (famille, amis)



Pour **être un acteur de santé et éviter la propagation du virus**

On a tous une raison qui nous pousse à appliquer les gestes barrières

Et vous, quelle est la vôtre ?

CHORUM CONSEIL : Courtier en assurance

SAS d'intermédiation en assurance au capital de 1.539.000€ - RCS Nanterre 833 426 851 - répertoire ORIAS 170 073 20

Siege social : 4-8 rue Gambetta - 92240 MALAKOFF

Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - sous le contrôle de l'ACPR - 4 Place de Budapest, 75436 Paris - (www.acpr.banque-france.fr) exerce son activité en application des dispositions de l'article L521-2 II 1°b

La liste des assureurs partenaires est fournie sur la fiche d'information conseil

Capital social détenu à hauteur de 97% par VYV INVEST dont le siège social est sis 33, avenue du Maine – Tour Montparnasse – BP 25 - 75755 Paris Cedex 15, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIREN 839 314 242

Réclamation : CHORUM CONSEIL - Service Réclamation - 4-8 rue Gambetta - 92240 Malakoff

Médiation : le service de médiation Medicys est compétent pour intervenir sur tout litige n'ayant pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement adressée à votre courtier. Il peut être saisi via le site internet www.medicys-consommation.fr ou par voie postale : MEDICYS - 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris.